

**Tableau des divers rabbinats israéliens commercialisant des produits en France
et la méthode adoptée pour le respect des lois de Chmita pour l'année 5775**

Rabbinat <i>(par ordre alphabétique)</i>	Méthode
Badats Beth Yossef	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>
Badats Haéda Ha'haredit (Jérusalem)	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>
Badats Méhadrin (Rav Roubin)	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>
Badats Yoré Déa (Rav Mahfoud)	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>
Houg Hatam Sofer Bné Brak	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>
Houg Hatam Sofer Peta'h Tikva	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>
Rabbanout Harachite	<p align="center">Heter Mé'hira également toléré <i>c'est-à-dire, que le terrain dans les frontières d'Erêts Israel est vendu par son propriétaire à un non juif, pour toute la durée de la Chmita. Donc tous les produits qui poussent cette année appartiennent au non juif.</i></p>
Rav Landau	<p align="center">Yévoul Nokhri uniquement <i>c'est-à-dire que les produits sont travaillés par des non juifs et en dehors des frontières d'Erêts Israël.</i></p>